



Election du Conseil national et premier tour de l'élection du Conseil des Etats du 22 octobre 2023

Clé de répartition de l'affichage

Pour donner suite aux dépôts des listes de candidatures pour l'élection citée en titre, nous vous informons que 30 listes pour l'élection du Conseil national et 9 listes pour l'élection du Conseil des Etats ont été validées par notre service.

Les informations suivantes ont été transmises à tous les mandataires des listes pour l'élection du Conseil national et pour le premier tour de l'élection du Conseil des Etats, en date du 10 août 2023.

Conformément à l'annexe 6 du règlement d'application de la loi sur l'exercice des droits politiques (REDP A 5 05.01) la Ville de Genève possède des grappes de panneaux réservées à l'affichage politique pour un total de 30 affiches par emplacement et les communes des grappes pour un total de 21 affiches par emplacement.

Les 39 mandataires des partis politiques, groupements et associations ont demandé de pouvoir bénéficier d'emplacements pour l'affichage, nous avons donc procédé à une répartition proportionnée de l'affichage politique afin de garantir dans chaque commune l'affichage de toutes les listes pour l'élection du Conseil national et du Conseil des Etats.

Cette répartition des emplacements sera effectuée comme suit :

Ville de Genève

Première période de 14 jours	Conseil des Etats	Conseil national	Total
Sur 50% des emplacements	Listes 1 à 9	Listes 1 à 15	24
Sur 50% des emplacements		Listes 1 à 30	30

Seconde période de 14 jours	Conseil des Etats	Conseil national	Total
Sur 50% des emplacements		Listes 1 à 30	30
Sur 50% des emplacements	Listes 1 à 9	Listes 16 à 30	24

Communes (sauf Lancy)

Première période de 14 jours	Conseil des Etats	Conseil national	Total
Sur 50% des emplacements	Listes 1 à 5	Listes 1 à 15	20
Sur 50% des emplacements	Listes 6 à 9	Listes 16 à 30	19

Seconde période de 14 jours	Conseil des Etats	Conseil national	Total
Sur 50% des emplacements	Listes 6 à 9	Listes 16 à 30	19
Sur 50% des emplacements	Listes 1 à 5	Listes 1 à 15	20

Lancy (6 emplacements de maximum 12 affiches)

Première période de 14 jours	Conseil des Etats	Conseil national	Total
Lancy 1	Listes 1 à 9		9

Lancy 2		Listes 1 à 10	10
Lancy 3	Listes 1 à 9		9
Lancy 4		Listes 11 à 20	10
Lancy 5	Listes 1 à 9		9
Lancy 6		Listes 21 à 30	10

Seconde période de 14 jours	Conseil des Etats	Conseil national	Total
Lancy 1		Listes 1 à 10	10
Lancy 2	Listes 1 à 9		9
Lancy 3		Listes 11 à 20	10
Lancy 4	Listes 1 à 9		10
Lancy 5		Listes 21 à 30	10
Lancy 6	Listes 1 à 9		10

Les emplacements restant seront partagés équitablement entre toutes les listes, de façon à ce que chaque liste ait le même nombre d'affiche dans le Canton.